

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

Dossier suivi par :  
Armelle Catherine  
Tél. : 05 96 60 73 75  
Fax : 05 96 60 73 50  
Mél : [armelle.catherine@insee.fr](mailto:armelle.catherine@insee.fr)

Fort de France, le 26 juin 2013  
N°406/ SR972- AC

**La suroccupation des logements plus fréquente dans les DOM**

En 2010, 18 000 ménages vivent dans un logement trop petit en Guadeloupe, 21 400 en Guyane et 18 300 en Martinique.

Dans les départements d'outre-mer, la suroccupation des logements est plus fréquente qu'en France métropolitaine. La taille des ménages, y est plus élevée (2,7 personnes en moyenne dans les DOM contre 2,3 en métropole).

Cependant, la proportion de ménages vivant dans des logements suroccupés a diminué ces dernières années, sauf en Guyane (+ 2,1 points). Cette évolution provient principalement de la diminution du nombre de personnes par ménage, liée au vieillissement de la population et aux séparations plus nombreuses.

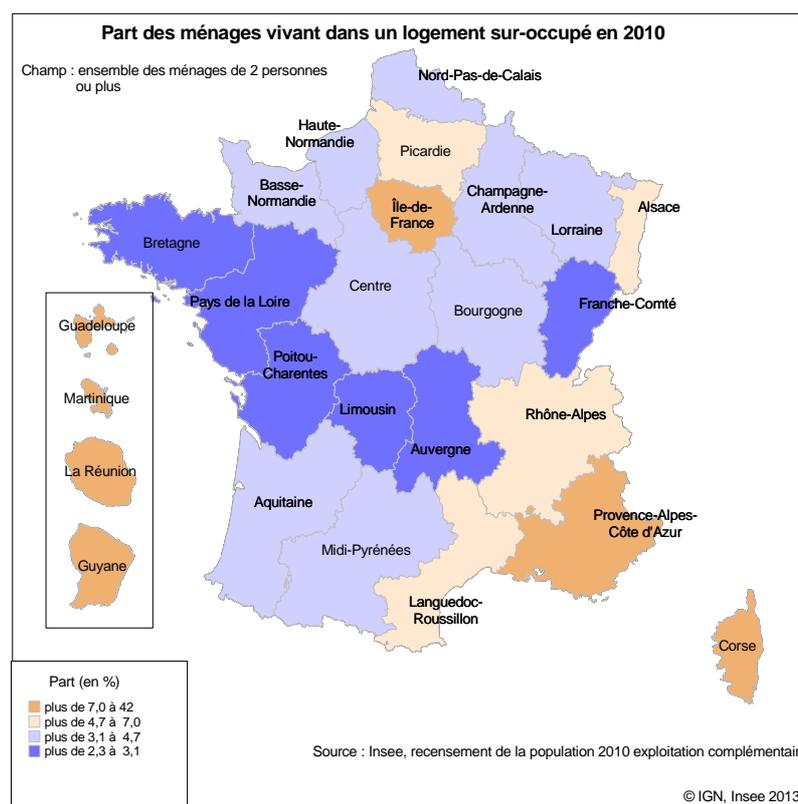
**Part des ménages vivant dans un logement suroccupé (en %)**

Région	Ménages de 2 personnes ou plus			
	Part des logements suroccupés		Part de la population des logements suroccupés	
	2010	1999	2010	1999
<b>Métropole</b>	<b>7,0</b>	<b>7,8</b>	<b>8,9</b>	<b>10,1</b>
Guadeloupe	15,8	23,5	21,5	30,9
Guyane	42,0	39,9	54,9	50,3
Martinique	16,7	22,6	22,7	30,8
La Réunion	17,0	23,3	22,0	29,2
<b>France (hors Mayotte)</b>	<b>7,4</b>	<b>8,2</b>	<b>9,5</b>	<b>10,8</b>

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2010 exploitations complémentaires

## Nombre de ménages vivant dans un logement suroccupé

	Ménages de 2 personnes ou plus 2010			
	Nombre de logements		Population	
	total	Suroccupés	totale	des log. suroccupés
<b>Métropole</b>	<b>17 890 274</b>	<b>1 259 351</b>	<b>52 081 653</b>	<b>4 653 280</b>
Guadeloupe	112 368	17 799	349 143	74 912
Guyane	50 984	21 424	212 103	116 506
La Réunion	222 791	37 836	746 502	164 397
Martinique	110 027	18 321	337 918	76 595
<b>France (hors Mayotte)</b>	<b>18 386 444</b>	<b>1 354 731</b>	<b>53 727 319</b>	<b>5 085 691</b>



La suroccupation des logements est mesurée par le nombre de pièces par personne. Les données présentées ici sont issues du recensement 2010 de la population qui apprécie le degré d'intimité dont disposent les occupants du logement en fonction du nombre de pièces. Seuls sont concernés les ménages de deux personnes ou plus.

Très prochainement, l'Insee Antilles-Guyane, en partenariat avec les Deal, publiera une étude détaillée sur le logement en Guadeloupe, en Guyane et en Martinique, à partir de données du recensement et de l'enquête « Logement » qui permet de combiner nombre de pièces disponibles et surface. La taille, le confort mais aussi le coût et le financement des logements y seront analysés.

### Contacts presse :

Armelle Catherine : 05 96 60 73 75 ; [armelle.catherine@insee.fr](mailto:armelle.catherine@insee.fr)  
 Sylvia Urgen : 06 90 83 12 06 ; [sylvia.urgen@insee.fr](mailto:sylvia.urgen@insee.fr)  
 Sophie Celeste : 05 90 21 47 16 ; [sophie.celeste@insee.fr](mailto:sophie.celeste@insee.fr)

### EMBARGO : le 27 juin 2013 à 12 h 00

**Pour en savoir plus :** « 5 millions de personnes dans un logement suroccupé », sous embargo jusqu'au 27 juin à 12h, consultable et téléchargeable gratuitement sur le site internet de l'Insee [www.insee.fr](http://www.insee.fr).

